

CONDITIONS DE PRISE EN CHARGE

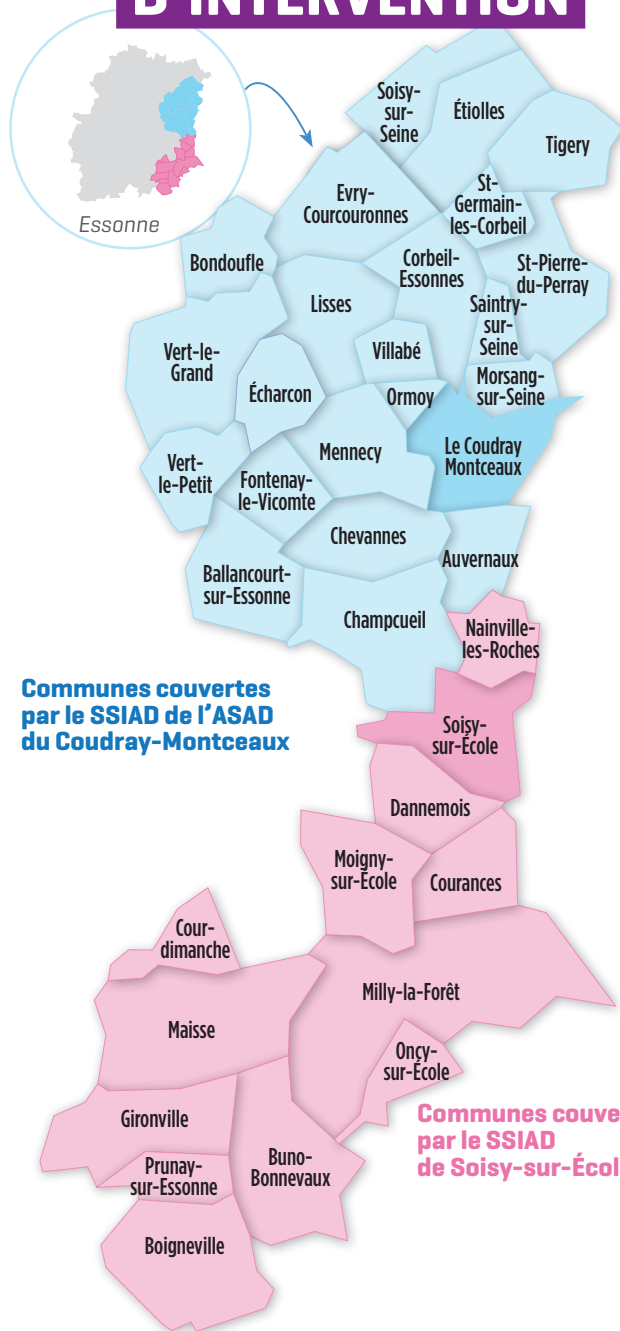
- Diagnostic d'une **pathologie chronique** responsable d'une déficience sensorielle.
- Existence d'un **potentiel de progrès** fonctionnel.

Les séances de réadaptation à domicile se font sur **prescription médicale** et sont **entièrement prises en charge** par l'Assurance Maladie

L'EMS peut compter sur un large réseau de partenaires pour vous proposer un accompagnement au plus près de vos besoins :

- Médecins traitants et spécialistes
- Professionnels de l'appareillage
- Fournisseurs d'aides techniques
- Organismes chargés de l'habitat
- Services d'aide et de soins à domicile
- CLIC, DAC et CCAS
- Dispositifs pour les aidants
- Associations...

SECTEURS D'INTERVENTION



Equipe Mobile Sensorielle



Séances de réadaptation à domicile destinées aux personnes atteintes de déficiences sensorielles



EMS

Parc de la Julienne
24 rue de champs - Bât E
91830 Le Coudray-Montceaux

Ouvert du lundi au vendredi
de 9 h à 17 h

@ ems@asad91.fr
📞 01 60 89 32 86

f ASAD Seine Essonne
www.asad91.fr

Intervention

- Fait suite au **diagnostic** d'une pathologie chronique responsable de **troubles visuels, auditifs ou vestibulaires**.
- **12 séances** réalisées à domicile par une psychomotricienne et/ou une ergothérapeute.

L'intervention de l'EMS nécessite la **prescription médicale de :**

Bilan et séances de réadaptation à domicile pour déficience sensorielle.

Les séances sont **financées à 100 %** par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie.

L'achat des équipements de compensation est à la charge de la personne.

Des aides financières existent :

Assurance Maladie, mutuelle, APA, PCH...

Objectifs

- Favoriser le **maintien à domicile** dans des conditions optimales.
- Prévenir la **perte d'autonomie** et **l'isolement**.
- Proposer des **solutions adaptées** aux besoins de la personne dans les **activités de la vie quotidienne**.

Missions

- Accompagnement dans la mise en place et l'appropriation d'**aides techniques**.
- Aide au développement de **stratégies de compensation** par le renforcement des capacités préservées et de l'estime de soi.
- **Conseils** sur l'utilisation des équipements, l'aménagement du domicile, l'organisation de la vie quotidienne et les aides matérielles et humaines.

Étapes de la prise en charge

